

Organisation - Organisatie	Avantages - Voordelen	Détails - Details
<p style="text-align: center;">Securex 516</p> <p>Avenue de Tervuren 43</p> <p style="text-align: center;">1040 Bruxelles</p> <p>Tél. : (078) 15 93 00 Fax : (02) 729 92 12</p>	Acupuncture	10 consultations remboursables, à raison de 10 € par consultation.
	Aide à domicile	0,75 € par heure avec un maximum de 200 heures par an. Dans le cas d'une aide organisée dans le cadre des titres services, vous bénéficiez uniquement d'une intervention via votre déclaration fiscale.
	Chiropraxie	10 consultations remboursables, à raison de 10 € par consultation.
	Diététique	<p>Intervention à raison de maximum 30 euros par an et par personne. Cette intervention est bien sûr également valable pour les associations de diététiciens reconnues telles que WeightWatchers.</p> <p>En cas de surcharge pondérale:</p> <p>L'approche individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> •15 EUR pour la consultation chez un diététicien; •25 EUR sous forme de chèque-cadeau en cas de maintien de la diminution de l'IMC pendant 1 an. <p>L'approche multidisciplinaire</p> <p>Cette formule prévoit un trajet de soins au sein d'un centre de référence spécialisé en traitements multidisciplinaires de l'obésité</p> <p>Cette approche vous donne droit à:</p> <ul style="list-style-type: none"> •une intervention forfaitaire de 50 EUR lorsque les 3 bilans d'évaluation ont été réalisés; •une intervention de maximum 175 EUR après le traitement à condition qu'il ait été réalisé dans un délai de 12 mois à dater des bilans d'évaluation; •Maximum 45 EUR pour la surveillance d'un traitement réussi; •Maximum 40 EUR (chèque-cadeau) si vous maintenez pendant 1 an la perte de poids; •Maximum 100 EUR suite à un traitement médicamenteux d'un an.

Centre de convalescence	<p>Dans un centre de convalescence: Intervention de 32 EUR par jour, ou 35 EUR par jours pour les bénéficiaires de l'intervention majorée, avec un maximum de 28 jours par an. Pour l'aidant proche accompagnant, nous offrons une intervention de 10 EUR par jour. Cette dernière intervention s'élève à 15 EUR par jour pour les séjours effectués au sein de l'institution 'Dunepanne';</p> <p>Dans une maison de repos ou dans une maison de repos et de soins (court séjour): intervention de 28 EUR par jour ou 30 EUR par jour pour les bénéficiaires de l'intervention majorée, avec un maximum de 14 jours par an</p> <p>Dans un centre journalier de soins: Intervention de 6 EUR par jour pendant maximum 50 jours par an;</p>
Chirurgie oculaire au laser	Intervention unique s'élevant à 100 € par oeil aux personnes affiliées ainsi que leurs personnes à charge.
Garde à domicile pour enfants malades	Possibilité de faire garder les enfants malades âgés entre 3 mois et 14 ans inclus, à raison de 9 heures par jour et ce 8 jours par an par enfant affilié. Plus d'informations au 02 706 96 50
Garderies privées / crèches	Interventions à concurrence de 0,75 € par jour et par enfant avec un maximum de 100 € par an pour les enfants de moins de 3 ans. Afin de pouvoir bénéficier de notre intervention, la crèche ou garderie privée de votre enfant doit être reconnue par Kind & Gezin ou l'ONE
Homéopathie	Dix consultations remboursables par an à raison de 10 euros par consultation. intervention de maximum 75 euros par an et par personne pour l'achat de médicaments homéopathiques.
Location/Achat de matériel	Remboursement de 65 % du montant de la facture dans le prêt de matériel médical, à savoir : béquilles, cadre de marche, lit d'hôpital avec accessoires, aérosol, etc. Intervention de 25 € par an par bénéficiaire dans les frais de transport du matériel prêté. Plus d'informations au 078 15 12 41.
Logopédie	A défaut d'intervention de l'assurance maladie obligatoire, la Mutualité Libre Securex octroie aux enfants jusqu'à 15 ans révolus, 10 € par séance de logopédie avec un maximum de 30 séances par an.

Optique	<ul style="list-style-type: none"> • jusqu'à 60 € tous les 3 ans sur les verres de lunettes ou ; • 60 € par an pour les lentilles correctrices.
Ostéopathie	10 consultations remboursables, à raison de 10 € par consultation.
Prothèse capillaire	Intervention de 75 € par an est accordée annuellement dans le coût d'une prothèse capillaire.
Prothèse mammaire	Intervention de 75 € par an est accordée annuellement.
Psychologie	Intervention de 30 € maximum par an pour des sessions de psychothérapie sur la base de la facture du psychothérapeute ou du psychologue pour les enfants jusqu'à 18 ans.
Psychologie de groupe (onco)	Intervention de 75 € par an est accordée annuellement.
Sport, fitness, wellness	Intervention de 30 euros par an: <ul style="list-style-type: none"> • pour un abonnement de sport ou de fitness dans un club belge reconnu. Pour un abonnement à la séance, au moins 10 séances doivent être payées; • ou pour un abonnement wellness d'au moins 2 séances dans un centre wellness ayant le numéro NACE 9304001 agréé
Télésecours	Placement : 40 € Abonnement : 6,20 €/mois (intervention de Securex incluse) Caution : 75 € Plus d'informations au 055 61 21 07
Ticket modérateur	Remboursement de la quote-part personnelle ou ticket modérateur, c'est-à-dire le montant à charge selon le remboursement au tarif officiel pour les soins médicaux et paramédicaux (consultations chez le pédiatre, le kiné, le médecin généraliste...) des enfants depuis leur naissance jusqu'à la veille de leur 3ème anniversaire. Cette intervention s'élève à 50 € maximum par enfant par an. Cette intervention se fait automatiquement une fois par an.

<p>Transport vers un centre de dialyse ou de chimiothérapie</p>	<p>L'intervention est fixée comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Transport en ambulance : 100 % du prix du transport, avec un maximum de 150 € par prise en charge et de 1250 € par an. •Transport en taxi : 100 % du prix du transport, avec un maximum de 75 € par prise en charge et de 1000 € par an. •Transport en voiture particulière : 0,25 € par kilomètre avec un maximum de 25 € par prise en charge et de 1000 € par an. <p>Le transport non-urgent de malades se fait en collaboration avec la Croix-Rouge via le numéro 105 (intégralité du territoire belge et 24 heures sur 24). La demande doit être faite au moins 2 jours à l'avance. Pour être considéré comme non-urgent, le transport doit s'effectuer du lundi au samedi entre 06.00h et 19.00h.</p> <p>SOLmobiel+ prend en charge le transport médical non urgent si vous devez vous faire examiner par un médecin, vous rendre à un examen médical ou à un traitement mais ne pouvez conduire vous-même. Dans ce cas, vous pouvez faire appel au service de transport SOLmobiel+ à prix compétitif. Plus d'informations au 078 15 12 45.</p> <p>Joye transport: pour les habitants de la Wallonie qui ont besoin d'un transport médical non urgent.</p> <p>Remise de 10 % sur le montant de la facture pour transport médical non urgent Plus d'informations au 078 15 27 37</p>
<p>Vaccin du col de l'utérus</p>	<p>Intervention unique de 150 EUR aux bénéficiaires.</p>
<p>Vêtements adaptés (onco)</p>	<p>Intervention de 75 € par an est accordée annuellement.</p>